

GENDARMERIE NATIONALE
 GROUPEMENT
 COMPAGNIE OU ESCADRON
 UNITE
 PROCES VERBAL N° 1723 / 1977

PROCÈS-VERBAL

PIÈCE N°1 ^{E4}

DE
 RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS
 77305172
 29 avril 1977

OBSERVATION D'UN OVNI
 BANALISE

ANALYSE - RÉFÉRENCE
 Observation d'un O.V.N.I
 Référence: C.M n°32600 MA/Gend.T. du 2 Aout 1968.

CIEC REC GENDARMERIE
 PAYS DE LA LOIRE "ARRIVÉE"
 004137 - 22 MAI 77
 DESTINATION:
 SO

NOUS SOUSSIGNÉS _____, Gendarme A.P.J

VU
 Cabinet

VULES ARTICLES 20 et 75 du C.P.P

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.
 LE 6 Mai 1977 A 18 HEURE(S) 20, se présentent au bureau de notre Poste, Mme

_____ et sa fille _____, âgée de _____ pour nous signaler
 le vol d'un O.V.N.I, observé le 29 avril 1977 à 21 heures 15 et 22 heures 15
 "au dessus d' _____".

ENQUÊTE

à cet effet, nous entendons Melle _____, qui déclare avoir
 vu le 29 Avril 1977, vers 21 heures et 22 heures 15 un O.V.N.I se déplaçant dans
 l'axePIECE N°2.

le même jour, nous entendons Mme _____, qui confirme les faits déclarés
 par sa fille.....PIECE N°3.

Le 11 Mai 1977, en service à la résidence, nous apprenons qu'une autre
 personne aurait vu ce phénomène.

Il s'agit de Mme _____, qui nous déclare avoir remarqué le 29 Avril
 1977, vers 21 heures une sorte de boule rouge avec une queue qui se déplaçait
 dans le même axe.....PIECE N°4.

Au sujet d'un atterrissage éventuel, aucun renseignement n'a été recueilli.

Nous avons rendu compte de ces faits à notre Commandant de Compagnie à

FRG
 15/2/78

Codé

S/DIRECTION de la GENDARMERIE
 COURRIER ARRIVÉE
 017583 - 6 JUIN 77
 DESTINATAIRE

CODE

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES	
<input type="checkbox"/>	1 Mr le Préfet à.....
<input type="checkbox"/>	1 Mr le P. République à....
<input type="checkbox"/>	1 Mr le Général Cdt la 2° Région Aérienne à.....
<input checked="" type="checkbox"/>	2 Mr le Ministre des Armées. Direc- tion de la Gendarmerie à.....
<input type="checkbox"/>	1 ARCHIVE TRANSMISE AU CDT. de Grpt:

DATE DE CLOTURE
 LE 17/05/1977.
 SIGNATURE

VU ET TRANSMIS PAR
 LE COMMANDANT D'UNITE
 Cdt le Poste de Gendarmerie
 de
 le 31 5 77
 SIGNATURE ET CACHET

GROUPEMENT

COMPAGNIE OU ESCADRON

UNITE

P.V N° 1723 / 1977

PROCÈS - VERBAL D'AUDITION

AFFAIRE

Vol d'un O.V.N.I

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

PERSONNE
ENTENDUE

RÉFÉRENCES

CE JOUR , six mai mille neuf cent soixante dix sept
NOUS SOUSSIGNÉ(S), Gendarme A.P.J

VU LES ARTICLES 20 et 75

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE , RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES , AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

entendons:

_____ , née le _____ à _____ de _____
, étudiante, demeurant à _____ qui
déclare à 18 heures 20:

""""Le Vendredi 29 Avril 1977 vers 21 heures 15, alors que j'étais sur le balcon avec mon chien, regardant en direction de l'_____ j'ai constaté tout-à-coup qu'un engin de forme de "cigare" débouchait de derrière ce bâtiment, doucement. Il était sombre mais il y avait deux phares émettant une lumière très blanche vers l'avant, sens de marche. J'ai appelé ma mère. A mon avis son sens de marche était parallèle à _____. Puis, vers 22 heures 15, au moment où je baissais mes stores, j'ai encore vu cet engin mais beaucoup plus haut, tout illuminé de lumières rouges-bleues, vertes et jaunes. Ces lumières semblaient avoir un mouvement de rotation. J'ai observé ce phénomène 10 minutes environ, puis je suis allée me coucher. C'est la première fois que je constate une telle chose.
S.I.R: Je suis formelle, ce n'était pas un avion, car il n'y avait aucun bruit et d'autre part j'ai déjà visité ~~des~~ aéroports, Orly, et j'ai déjà voyagé en Boeing 727.""""

à _____ , le 6 Mai 1977 à 18 heures 35.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue:L'A.P.J:

GROUPEMENT

COMPAGNIE OU ESCADRON

UNITÉ

PROCÈS-VERBAL
D'AUDITION

AFFAIRE

Vol d'un C.V.N.I

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

P.V N° 1723 / 19 77

PERSONNE
ENTENDUE

Page

RÉFÉRENCES

CE JOUR , six mai mille neuf cent soixante dix sept,
NOUS SOUSSIGNÉ(S),
Gendarme A.P.J

VU LES ARTICLES 20 et 75 DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

entendons:

, divorcée , née le à de
cémis administrative à l'E.A.G,
demeurant à , qui déclare à 18h45:

""""Le vendredi 29 avril 1977, vers 21 heures 15, ma fille
qui était sur le balcon, nous sommes au 1er étage, m'a appelée pour cons-
tater les faits qu'elle vous a déclarés et que j' confirme en tous
points. Puis vers 22 heures 15, elle m'a à nouveau appelé et j'ai observé
en direction de ce même engin mais paraissent plus haut et
plus petit. Ils j avait plusieurs lumières de couleurs rouges, vertes,
bleues et jaunes et elles semblaient être par groupe de mêmes couleurs,
autour de cet appareil. J'ai observé à l'aide de jumelle de théâtre
pendant 10 minutes environ. C'est la première fois que je constate un
tel phénomène.""""

A , le 6 Mai 1977 à 19 heures.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai
rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue:

L'A.P.J:

E2

GROUPEMENT

COMPAGNIE OU ESCADRON

UNITE

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

AFFAIRE

Vol d'un C.V.B.I

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

P.V N° 1723 / 19 77

PERSONNE
ENTENDUE

RÉFÉRENCES

CE JOUR , onze mai mille neuf cent soixante dix sept,
NOUS SOUSSIGNÉ(S),
Gendarme A.P.J

VU LES ARTICLES

20 et 75

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS
SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

entendons:

de
le
de
employée de magasin, demeurant à
qui déclare à 17 heures:

""Le vendredi 25 Avril 1977 vers 21 heures, alors que je regardais la télévision, mon regard s'est porté vers le ciel au travers de la fenêtre de ma salle à manger. J'ai constaté qu'un engin en forme de boule de couleur rouge et qui avait derrière elle un genre de queue, se déplaçait pas trop vite en direction de . J'ai pris une chaise afin d'observer plus longtemps ce phénomène qui a duré 3 minutes environ. ensuite cette boule s'est "éteinte" et je n'ai plus rien vu. C'est la première fois que j'observe un tel phénomène. Je suis formelle ce n'était pas un avion.""

--- le 25 mai 1977 à 17 heures 20.

---lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

signé au carnet de déclarations

